

OFFEMONT REALITES



BULLETIN MUNICIPAL N°12

- LE MOT DU MAIRE page 3
- ETAT CIVIL page..... 5
- LES SIX ANS D'OFFEMONT REALITES page 9
- ACTUALITE OFFEMONTOISE11
- INFORMATIONS page...17
- BUDGET page.....19
- LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.. 21
- ECHOS...LOGIE page... 25
- LES SOCIETES COMMUNIQUENT page..... 27
- LA VIE DES ECOLES33

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90000 Offemont

Directeur de la Publication : Roger MONNIER
Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21 . 07 . 18
ou à M. Monnier Tél; 21. 07. 74 ou M. Maurice Tél; 21. 00. 54

Le présent numéro a été tiré à 1500 exemplaires par :

ATELIER DE REPRODUCTION BELFORT
25, rue de Marseille Tél : 21.09.25

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente Interdites
Dépôt légal N° 21 77

Numéro 12
JANVIER 1977

NOTES COUVERTURE : - "Le nouveau groupe scolaire de l'Arsot mis en service en septembre 1976"
- en forêt d'Offemont "Le Chêne de la Trompette" photo de Monsieur PAPINI)



*aussi tranquille
qu'avec une neuve*

OCCASIONS GARANTIE OR

*toutes marques chez votre
concessionnaire Renault*

La garantie OR Renault : une double garantie. Renault, le premier constructeur français est le seul à pouvoir offrir la gamme la plus complète de véhicules d'occasion français et étrangers du marché. En plus, par l'importance de son réseau, il assure véritablement une garantie applicable dans toute la France

Un label de confiance :
La garantie OR



n'est pas un simple label. C'est l'assurance, que chaque véhicule qui le porte, a été totalement révisé. C'est donc un véhicule que l'on peut acheter comme on achèterait une voiture neuve.

Cette garantie est de 3 ou 6 mois, selon l'âge et le kilométrage. pièces et main-d'œuvre sont entièrement couverts.

Avec une voiture garantie OR, on peut partir tranquille.



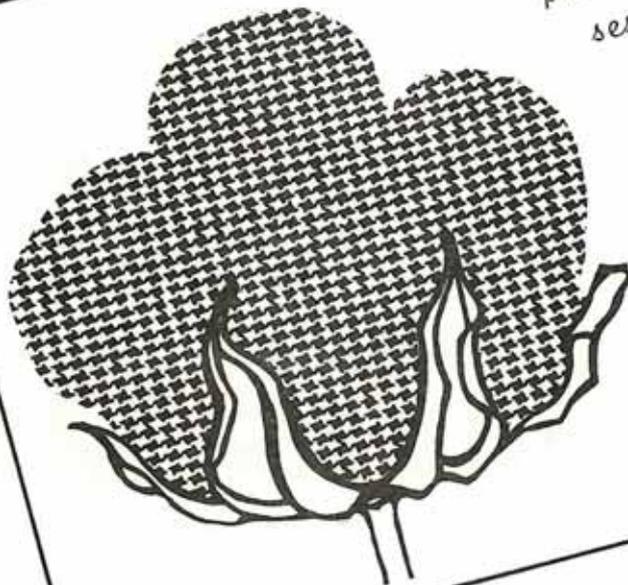
Je voudrais en savoir plus sur la garantie OR Renault.
J'aimerais recevoir sans engagement, une documentation.

Nom _____ Adresse _____
Ville _____

RENAULT INFORMATIONS
B.P. N° 1149 54020 NANCY CEDEX

GRAND GARAGE BELFORTAIN
Boulevard Henri Dunant - BELFORT - Tél. 28.33.95

Obfemont-Réalités
présente à ses lecteurs
ses meilleurs vœux
pour 1977



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours
sauf les samedi, dimanche et jours fériés
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

PERMANENCES du MAIRE et des ADJOINTS

Le MAIRE : Monsieur TRITTER
tous les jours de 11 h 15 à 12 h
les lundi et mardi de 18 à 19 h

Le 1^{er} ADJOINT : Monsieur HONORE
les jeudi et vendredi de 18 à 19 h

Le 2^{ème} ADJOINT : Monsieur GAHLER
le mercredi de 18 à 19 h

LE MOT DU MAIRE

Mars 1977 marquera le terme d'un mandat que la majorité d'entre vous nous avait confié il y a bientôt six ans. Dans quelques semaines, les électeurs se rendront aux urnes et désigneront le nouveau Conseil Municipal qui, pendant une nouvelle période de six ans, aura la charge difficile d'administrer la commune et de l'engager plus avant sur la voie du progrès et de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Au cours de ces six dernières années, à l'intérieur des limites de notre commune, des travaux ont été réalisés pour un montant avoisinant un Milliard d'anciens francs.

OFFEMONT-REALITES, dans chacun de ses numéros, vous en a dressé l'inventaire ; vous les avez vu se réaliser dans votre rue, dans votre quartier ; vous en avez quelquefois, et pour quelque temps, été gênés, mais ensuite vous avez su, en général, les apprécier et comprendre leur indispensable nécessité.

Malgré cela, chacun de nous a le sentiment profond qu'il reste, dans des domaines fort divers, encore beaucoup à faire.

Dans les limites de ses compétences, le prochain Conseil Municipal aura à se pencher sur de nombreux problèmes auxquels l'actuelle Assemblée n'en doutez point, a déjà réfléchi, problèmes dont les solutions ont été parfois esquissées, mais différées par suite d'obstacles administratifs, ou faute de moyens techniques ou financiers.

Car il en est des Communes comme des particuliers, leur portefeuille est souvent bien vide, ou insuffisamment rempli, et il faut reporter à plus tard des réalisations dont personne ne conteste l'urgence.

La majorité de l'équipe actuelle sollicitera une nouvelle fois vos suffrages. Elle ne vous fera point de trop faciles promesses démagogiques dans le but de recueillir vos voix : le poste de Conseiller Municipal n'est pas un honneur, mais une charge qui doit être correctement assumée et qui exige une disponibilité et un dévouement permanents.

Si vous nous confiez une nouvelle mission, nous essaierons simplement de faire d'Offemont, avec les moyens dont nous pourrons disposer, une commune où la vie quotidienne de tous sera un peu plus agréable.

Nous souhaitons que la "campagne électorale" qui s'ouvrira bientôt se déroule dans le calme, à l'abri de toutes passions, dans le strict respect des convictions et des opinions des électeurs qui, après information et réflexion, décideront, eux seuls ce jour là, en toute indépendance et avec le bon sens que nous leur connaissons.

Le 5 Janvier 1977

R. TRITTER



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
FERME LE LUNDI.

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants
Livrets de dépôts à vue et à terme
Bons de caisse
Virements et règlements périodiques
Epargne logement
Tirelires pour vos enfants
Vos besoins de crédits :
— Prêts construction
— Equipement familial
— Libre service familial
Change, etc...
Crédit Mutuel Voyages
Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à **6,50 %** net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits
Service de
renseignements
gratuit

CMDP

BELFORT CENTRE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
Tél : 28.28.86

VALDOIE
22 rue Carnot
Tel: 28.25.22

BELFORT VOSGES
tel : 21.26.30

Mariages

Mariage de Christian BROCARD et de Claudine Thérèse DROUARD	du 12 Juin 1976
Mariage de Daniel Robert Georges GIRARD et de Joelle PATT	du 19 Juin 1976
Mariage de Vincent PRINA et de Hélène REQUEDA	du 19 Juin 1976
Mariage de Jean Emile SCHULLER et Maryse BESNARD	du 10 Juillet 1976
Mariage de Jean-Marie PLAISANCE et de Michelle COULLOUPETTE	du 6 Aout 1976
Mariage de Jean Claude BERGEON et de Martine GABRIEL	du 28 Aout 1976
Mariage de Jean-Pierre PIOVANI et Malika OUKIL	du 18 Septembre 1976
Mariage de Bernard HAUMONT et de Christine TAVERNIER	du 18 Septembre 1976
Mariage de Jean Pierre BOUVIER et de Edith ARNOLD	du 25 Septembre 1976
Mariage de Pascal DELUNSCH et de Gisèle PLAISANCE	du 2 Octobre 1976
Mariage de Christian BLANCO et de Danielle WILLIG	du 23 Octobre 1976
Mariage de Jean Marie ROTHFUSS et de Jacqueline BARTHOLOME	du 30 Octobre 1976
Mariage de René HAUMONT de Anne-marie OESTERLE	du 30 Octobre 1976
Mariage de Gérard DINTZER et de Denise DRESCHER	du 20 Novembre 1976
Mariage de René PERROT et de Jocelyne REBOUL	du 4 Décembre 1976
Mariage de Miguel PEREZ GARCIA et de Maria GARCIA ESCRIBANO	du 4 Décembre 1976
Mariage de Marc F. LOMBARD et de Yvette TREIBER	du 11 décembre 1976

Naissances

ACHIR Laïla	Née le 23 Juin 1976 à BELFORT
AMARA Farid	Né le 21 Octobre 1976 à BELFORT
ANTOINE Christelle	Née le 18 Aout 1976 à BELFORT
AZZOUZE Nisar	Né le 9 Aout 1976 à BELFORT
BARILLON Jérôme	Né le 26 Aout 1976 à BELFORT
BELAID Nadia	Née le 21 Novembre 1976 à BELFORT
BLANCHARD Eric	Né le 29 Novembre 1976 à BELFORT
BLANCHARD Alexandre	Né le 4 Juillet 1976 à BELFORT
BOUDJADJA Rachid	Né le 19 Octobre 1976 à BELFORT
BOUFERCHA Nourredine	Né le 25 Octobre 1976 à BELFORT
BOUFROUKH Nadia	Née le 18 Septembre 1976 à BELFORT
BOUGHLITA Sabira	Née le 30 Octobre 1976 à BELFORT
BOUSSALEM Jamel	Né le 19 Octobre 1976 à BELFORT
BOUSSALEM Naziha	Née le 9 Aout 1976 à BELFORT
BURCHI Stéphane	Né le 2 Décembre 1976 à BELFORT
CEKOVSKI SASO	Né le 3 Juillet 1976 à BELFORT
CERMAK Grégory	Né le 22 Septembre 1976 à BELFORT
DALLA-RIVA Emmanuelle	Née le 17 Décembre 1976 à BELFORT
DANGUIRE Amale	Né le 6 Novembre 1976 à BELFORT
DEL DO Patrick	Né le 25 Aout 1976 à BELFORT
ELKHALDI Malida	Née le 31 Aout 1976 à BELFORT
FRICKERT Cindy Yvette	Née le 28 Juillet 1976 à BELFORT
GEILLER Michaëlla	Née le 17 Septemb. 1976 à BELFORT
GILGENMANN Marie-Christine	Née le 10 Juin 1976 à BELFORT
GUESSOUM Samira	Née le 6 Septemb. 1976 à BELFORT
GURBULAK Fatima	Née le 7 Décembre 1976 à BELFORT
GUYON Franck	Né le 12 Novembre 1976 à BELFORT

HAGGUI Ouahiba	Née le 15 JUIN	1976 à BELFORT
IMTITAL Naïma	Née le 30 Juillet	1976 à BELFORT
KAPLAN Ali	Né le 15 Aout	1976 à BELFORT
KIEFFER Nicolas	Né le 16 Novembre	1976 à BELFORT
KOLLER Sébastien	Né le 12 Aout	1976 à BELFORT
LAAOUINI Nadia	Née le 23 Décembre	1976 à BELFORT
LAHMADI Samia	Née le 15 Novembre	1976 à BELFORT
LE SUEUR Hervé	Né le 23 Juillet	1976 à BELFORT
MARTINEZ THOMAS	Né le 25 Octobre	1976 à BELFORT
MENIGOT Jérôme	Né le 10 Aout	1976 à BELFORT
MERCAN Nuray	Né le 26 Novembre	1976 à BELFORT
MEUDRE Lydie	Née le 1 Octobre	1976 à BELFORT
MOLLE Frédéric	Né le 15 Juin	1976 à BELFORT
MONNIER Sylvain	Né le 8 Aout	1976 à BELFORT
MURA Marc	Né le 5 Octobre	1976 à BELFORT
PAUTOT David	Né le 11 Aout	1976 à BELFORT
PERNEY Virginie	Née le 22 Juin	1976 à BELFORT
PERRET Sandra	Née le 15 septembre	1976 à BELFORT
PETITJEAN Cedric	Né le 23 Juin	1976 à BELFORT
RAHIM Alia	Née le 18 Juin	1976 à BELFORT
SCHNEIDER Sylvie	Née le 3 Juillet	1976 à BELFORT
SERRA Angelo	Né le 20 Juillet	1976 à BELFORT
SKANDRANI Mohamet-ali	Né le 6 Novembre	1976 à BELFORT
TISSOT Bertrand	Né le 17 Octobre	1976 à BELFORT
WINTERSTEIN Marie	Née le 28 Octobre	1976 à MULHOUSE
YLLANA Sylvain	Né le 17 Juillet	1976 à BELFORT
ZUSATZ Ludovic	Né le 19 Juin	1976 à BELFORT
MATANOVIC Antun	Né le 30 Décembre	1976 à BELFORT

Quêtes à Mariages

BROCARD/DROUARD	94,75 Frs	CAISSE DES SAPEURS POMPIERS, OFFEMONT REALITES
GIRARD / PATT	167,20 Frs	COOPERATIVE SCOLAIRE D'OFFEMONT-CENTRE FOOTBALL CLUB ROPPE
PRINA / REQUEDA	3,90 Frs	CLUB DES ANCIENS
SCHULLER / BESNARD	59,00 Frs	CENTRE CULTUREL - CLUB DES ANCIENS
PLAISANCE / COULLOQUETTE	38,50 Frs	ASSO. DEPART. des AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES
BERGEON / GABRIEL	10,00 Frs	BUREAU D'AIDE SOCIALE
PIOVANI / OUKIL	33,70 Frs	BUREAU D'AIDE SOCIALE
HAUMONT / TAVERNIER	148,30 Frs	BUREAU D'AIDE SOCIALE
BOUVIER / ARNOLD	85,60 Frs	BUREAU D'AIDE SOCIALE
DELUNSCH / PLAISANCE	97,00 Frs	NOEL DES ENFANTS SANS JOIE
BLANCO / WILLIG	294,50 Frs	CLUB DES ANCIENS
ROTHFUSS / BARTHOLOME	104,35 Frs	ASSOCIATION DES AMIS DU CHENOIS : BAVILLIERS
HAUMONT / OESTERLE	165,05 Frs	CLUB DES ANCIENS - A.D.A.P.E.I.
DINTZER / DRESCHER	58,70 Frs	A.D.P.E.I.
PERROT / REBOUL	101,00 Frs	NOEL DES ENFANTS SANS JOIE - A.D.A.P.E.I.
PEREZ / GARCIA	90,35 Frs	BUREAU D'AIDE SOCIALE

LOMBARD / TREIBER	115,00 Frs	CLUB DES ANCIENS
ALLEMANN / CHEVALLEY	58,60 Frs	BUREAU D'AIDE SOCIALE
PREVOT / JEANNAY	116,40 Frs	BUREAU D'AIDE SOCIALE

LES DONS SUIVANTS ONT ETE RECUEILLIS :

Dons

<u>Pour le monument aux morts :</u>	Anonyme	100,00 Frs
<u>Pour le Charnier :</u>	Anonyme	100,00 Frs
<u>Pour Offemont-Réalites :</u>	Mme DEL NEGRO	50,00 Frs
<u>Pour Les Jeunes d'Offemont :</u>	Anonyme	50,00 Frs
<u>Pour le Bureau d'Aide Sociale :</u>	Anonyme	20,00 Frs
	Anonyme	10,00 Frs

Pour le Club des Anciens :

Mme COSSETINI	100,00 Frs
Mr. LUCAT	50,00 Frs
Mr. PARIS	120,00 Frs
Mr. CHENNIKI	100,00 Frs
Mr. HAUMONT	50,00 Frs
Mariage SHULLER / BESNARD	59,00 Frs
Mariage WILLIG / BLANCO	294,50 Frs
Mme WILLIG	100,00 Frs
Mariage HAUMONT OESTERLE	82,50 Frs
Mr. MAILLARD	150,00 Frs
Mariage LONSARD / TREIBER	115,00 Frs
Mr. DALPHIN	150,00 Frs
Mr. KRIVANEK	100,00 Frs
Mr. JEANNENOT G.	50,00 Frs
Anonyme	100,00 Frs
"	60,00 Frs
"	50,00 Frs
"	10,00 Frs
"	15,00 Frs
"	20,00 Frs
"	30,00 Frs
"	100,00 Frs

MERCI A TOUS CES GENEREUX DONATEURS !!!!

Décès

Décès de Jérôme Pascal Albin FRICKERT du 12 Juin 1976 à BELFORT
 Décès de Madeleine PREVOT, Veuve CLERC, du 27 Juin 1976 à BELFORT
 Décès de Lina Louise MOLL, Veuve DAILLY, du 1er Juillet 1976 à BELFORT
 Décès de Jeannine Marie Roberte MARTIN, épouse LORENZINI du 19 Juillet 1976 à OFFEMONT
 Décès de Paulette Marie Louise RICHARD, épouse FRERY du 10 Aout 1976 à OFFEMONT
 Décès de Rose Juliette STRITT, Veuve COURTOT du 5 septembre 1976 à OFFEMONT
 Décès de Pierre Emile BEROLDY du 21 Septembre 1976 à OFFEMONT
 Décès de Elie Lubin Joseph PERRIGUEY du 10 Novembre 1976 à BELFORT
 Décès de Marie Louise Augustine LEBLOND, veuve SEHIER, du 22 Novembre 1976 à BELFORT
 Décès de Henri Hippolyte HUSSON du 5 Décembre 1976 à BELFORT
 Décès de Gilbert Jules MULLER du 22 décembre 1976 à BELFORT

5-6 - 7 CV - 7 CV GT - SPORT - MEXICO
2 Portes - 4 Portes - Break

et toute la gamme FORD exposée
ESCORT - TAUNUS - CAPRI - fiesta
GRANADA et MUSTANG

Véhicules légers TRANSIT de 800 à 1750 kg
avec ses 42 versions
Essence et Diesel

CONCESSIONNAIRE



LA CONCURRENTTE!



17.900F clés en main*

Légendaire robustesse et sécurité.



J. WALTER THOMPSON

*Prix au 9-9-76

FORD FIESTA 5CV

Garage J. WITTLINGER

10 - 15, rue de Turenne

BELFORT - Tél. 21.63.99

**Ambulancier
TAXI**

J. KIRAZIAN

À votre service

**JOUR
et
NUIT**

Toutes distances

**RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT**

Tél: 21-17-18.



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84) 21.11.25

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

les 6 ans d'offemont - réalités

Le numéro UN de notre bulletin municipal paraissait en juin 1971 et ses objectifs étaient exprimés à l'époque dans l'article "AVANT-PROPOS" de ce premier numéro.

Il s'agissait d'apporter à la population d'Offemont les informations et renseignements qu'elle était en droit d'attendre de la Municipalité et surtout de créer un lien nouveau entre les Offemontois.

Pour faire de ce désir une réalité matérielle sans recourir au financement par le budget municipal deux possibilités s'offraient à nous. La première, la plus facile, aurait consisté à confier la tâche à une société d'édition spécialisée dans les bulletins municipaux, mais nous ne l'avons pas retenue afin de ne pas pénaliser nos annonceurs par un coût trop élevé de la publicité.

La deuxième possibilité qui a été la formule choisie consistait à ne faire faire que l'impression des feuillets et à prendre en main le maximum de tâches matérielles en faisant appel aux bonnes volontés (réalisation photos, recherche de documents, démarchage pour la publicité, encartage, distribution etc...)

Nos ambitions et possibilités restaient évidemment proportionnées à l'importance de notre Commune, mais au fur et à mesure des années, nous avons quand-même essayé d'améliorer la qualité et la présentation de notre bulletin pour le rendre plus attrayant.

Si, en tant que support de l'information, l'aspect matériel a une certaine importance, c'est surtout le contenu du bulletin qui importait. Aussi, là, nous avons également fait des choix en fonction de l'idée que l'on peut avoir de la mission qui nous était confiée. Nous n'avons traité que des sujets qui concernaient la vie et les problèmes de notre Commune en rendant compte du travail accompli par la Municipalité, en fournissant des informations utiles, en faisant connaître les activités des sociétés ou des groupes voire même de quelques uns de nos concitoyens, essayant ainsi de faire de ce bulletin un témoignage vivant de notre collectivité.

Il est possible que nos choix et notre façon d'aborder certains problèmes n'aient peut-être pas toujours rallié la totalité des suffrages des Offemontois, mais, personne ne nous l'a encore fait savoir. Par contre, nombreux sont ceux qui ont apprécié leur bulletin municipal et nous ont fait part de leur satisfaction. Aussi, ayant toujours essayé de faire de notre mieux, ces témoignages ont fait notre joie, ils nous ont conforté dans la voie choisie et ils nous ont permis de penser que la mission avait été accomplie.

Nous tenons à remercier nos annonceurs, nos imprimeurs, les conseillers municipaux, les membres extra-municipaux des commissions et toutes les personnes qui par leur concours ont contribué à la réalisation de cette première série de bulletins. A tous, du fond de notre coeur, nous leur adressons nos sincères remerciements.

Au mois de mars prochain, les conseillers auront terminé les six années du mandat que les électeurs d'Offemont leur avait confié. En tant que dernier bulletin d'une équipe municipale au terme de son mandat "OFFEMONT-REALITES numéro 12" clôture une première série, mais nous espérons que d'autres séries suivront !



**CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE**

Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

tél. 21.26.66

Pour réaliser ou faire
réaliser votre installation de
CHAUFFAGE CENTRAL

GOLDER Benoit

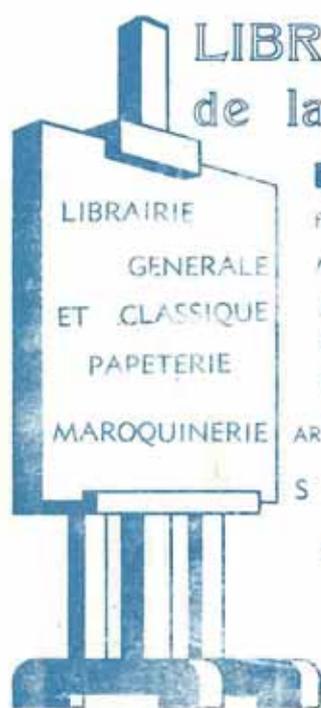
18 rue Charles de Gaulle
90000 OFFEMONT
Tél. : 21.30.31

*Etude Thermique
Vente de matériel*

Brûleur à mazout
"THERMOBLITZ"

CHOIX - QUALITE - PRIX

*Renseignements gratuits.
sans engagement*



**LIBRAIRIE
de la ROSERAIE**

R. RAMA

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

120, avenue Jean-Jaurès

BELFORT

Tél. : 21.24.17

TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS

TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand — Tél. 21.17.31
90000 — OFFEMONT

actualité offemontoise

PAR A. MAURICE

CEREMONIE SOUVENIR DES FUSILLES D'OFFEMONT

Le 24 Septembre de chaque année les familles des victimes du Maquis de Chérumont et la population offemontoise se retrouvent dans la même unité de pensées pour commémorer l'anniversaire de cette impensable atrocité -23 jeunes gens maquisards FFI fusillés par les Allemands.

Autour de la stèle érigée en bordure de forêt les drapeaux de la 5ème DB des Anciens Combattants Offemont Vétrigne et des Anciens de Rava-Rusla forment la haie d'honneur. Après la levée des couleurs commandée par l'adjudant Maurice SALOMON, Monsieur PINEL préfet et Monsieur TRITTER déposent une gerbe de fleurs au pied du monument. La Lyre Danjoutoise prêtait son concours pour ce trente deuxième anniversaire et interprétait le chant des Partisans toujours aussi poignant dans le silence de la clairière déjà parée de ses couleurs automnales.

Monsieur CHAIGNOT avec émotion donne lecture des noms gravés dans la pierre pour l'éternité et vingt trois fois la réponse "Mort pour la France" retentit comme un glas...

On notait la présence parmi les personnalités de Messieurs PINEL Préfet, GEHANT, président du Conseil Général, TALON sénateur, KIFFEL Conseiller Général, TRITTER maire d'Offemont et son Conseil Municipal. Les représentants des autorités militaires et du Commissariat de Police. Les associations patriotiques et des Anciens Combattants.

Après les sonneries réglementaires la cérémonie se termine dans le silence et le recueillement. Monsieur le Maire invite toute l'assistance à se rendre en Mairie où est servi un vin d'honneur.

LA CHOUCROUTE DES "TETES BLANCHES"

Le Mercredi 17 Novembre au Centre Culturel le club des anciens avec son dynamisme habituel a préparé une succulente choucroute afin de se retrouver dans une chaude ambiance. Ces agapes fraternelles animées par les dames dévouées qui font de ce club actif un foyer attractif et chaud de beaucoup d'amitié ont permis une fois encore aux personnes âgées de se retremper dans leurs souvenirs et de passer d'agréables moments. Nous souhaitons à nos aînés encore beaucoup de choucroutes semblables.

11 NOVEMBRE

Traditionnelles cérémonies le 11 Novembre à la Borne des Commandos au Martinet à 10 h 45 et à 11 h devant la mairie au Monument aux Morts. L'assistance assez nombreuse a participé avec recueillement au déroulement du Cérémonial habituel. Monsieur TRITTER et les A.C. déposaient des gerbes de fleurs au pied des monuments commémoratifs et l'appel des morts des deux guerres cloturait ce 58ème anniversaire.

ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Ce samedi 20 Novembre à 14 h 45 a eu lieu la cérémonie à la Borne des Commandos d'Afrique et de Provence. Les Anciens combattants des deux guerres, les Anciens des Commandos, Les Anciens d'Algérie et les Associations et personnalités se sont retrouvés pour un dépôt de gerbe souvenir et dans la même union de pensées pour nos libérateurs.

Après la minute de silence et l'appel des morts, un hommage particulier à été rendu au Général BOUVET décédé voici quelques semaines ; BOUVET avait lui-même mis sur pieds les unités de commandos dont il prit la tête de l'Afrique au Danube. Aussi nous reproduisons intégralement ci-dessous le discours prononcé par Pierre MASSON, un ancien des Commandos :

Messieurs les Officiels, Mesdames, Messieurs,

I En ce jour du souvenir, permettez à un ancien des Commandos et au
I nom de ses camarades de combats, de saluer la mémoire du Libéra-
I teur de Belfort, le Général G. BOUVET, qui nous a quittés dans sa
I 74^{ème} année, il y a à peine quelques semaines. Lors de nos pré-
I cédents et annuels pèlerinages du Souvenir, il était presque de
I tradition de voir le Général BOUVET honorer, de sa présence, nos
I cérémonies commémoratives et qui se veulent un hommage à ceux
I qui sont tombés au Champ d'Honneur. Pour résumer l'oeuvre de ce
I téméraire soldat, je voudrais vous rappeler que l'un des grands
I mérites du Général fut sa réussite à créer et forger une unité
I combattante de choc composée de volontaires venus de toutes les
I régions, des volontaires de toutes les races, de toutes les confes-
I sions, tous unis dans un même amour de la Liberté et, comme l'a
I écrit le Général lui-même "tous communiant dans l'amour de la plus
I belle Patrie du monde, la France". La lutte contre l'envahisseur
I à laquelle est et restera attaché le nom du Général BOUVET, prend
I pour ainsi dire naissance dans un camp de prisonniers et se termi-
I ne, dans la victoire sur les bords du lac de Constance, en pas-
I sant par les djebels de l'Afrique du Nord, Bizerte, les Iles
I Corse, Pianosa et l'Elbe ; l'assaut en tête du débarquement des
I Alliés sur les côtes de Provence avec, comme glorieux souvenirs le
I Rayol-Canadel, le Cap Nègre, le Lavandou, la prise de haute lutte
I et au corps à corps des batteries sous béton de Mauvannes et le
I fort du Coudon, ouvrant ainsi aux Alliés la voie sur Toulon et
I Marseille. Puis vient la Campagne des Vosges dont Cornimont et ses
I montagnes et où les combats se déroulent sous la pluie et dans la
I boue. Et nous voici à la Libération de Belfort, le Salbert, Cra-
I vanche, Valdoie, Offémont et ce, ne l'oublions pas, avec l'aide
I précieuse de nos camarades de la 5^è D.B. Ensuite vient la Campa-
I gne d'Alsace avec la rude bataille de Cernay et, comme nouvel en-
I nemi, la neige et un froid sibérien ; bataille suivie de la libé-
I ration de SOULTZ, Guebwiller, Buhl, Schweighouse et Linthal. Bien-
I tôt ce sera le franchissement de vive force du Rhin et, aux côtés
I d'autres unités françaises, la mise hors de combat des troupes en-
I nemies en Forêt-Noire et sur les rives du Danube, région Hohenzol-
I lern. La marche longue mais victorieuse se termine, certes, le
I 8 Mai 1945 avec la capitulation allemande, mais aussi le 26 Mai, et
I en la ville de Constance, où les chocs du Général BOUVET, alors

.../...

Y Lieutenant Colonel BOUVET, ont l'honneur d'ouvrir le défilé de la
Y Victoire en présence des Généraux de Gaulle et De Lattre de Tassi-
Y gny. Tous les anciens, les compagnons d'armes du Général et, j'ose
Y ajouter, tous ceux qui l'ont connu ou approché, garderont de lui
Y l'image d'un Soldat qui a su remplir sa mission en alliant à ses
Y qualités de Chef, le sens de l'humain, d'où la grande confiance qu'
Y il sut toujours inspirer à ses troupes. Que vous dire encore ! si-
Y non qu'il est arrivé au Général BOUVET de venir incognito à Belfort
Y pour se recueillir, tout seul, de nuit, devant la présente stèle.

Y
Y Tout à l'heure, lorsque nous avons gardé une minute de silence
Y pour ceux qui ont fait don de leur vie pour que revivent Belfort
Y Cravanche Valdoie, Offemont, la France entière, soyons certains
Y Le Général BOUVET était encore parmi nous.



GENERAL R.G. BOUVET

*Il appartenait à la légion des authentiques héros
Ceux qui savent et osent soulever des montagnes
Avec témérité, générosité, sûre et ferme poigne
Quand la Liberté, de la Patrie, n'est plus son écho.*

(Ces quelques vers dédiés au Général BOUVET sont de la plume d'un de ses Anciens Commandos, le Sergent BLANC).

NOCES D'OR DES EPOUX BAUER

Grande joie ce samedi 13 Novembre à 11 heures en Mairie d'Offemont Madame et Monsieur BAUER, ancien conseiller Municipal fêtaient leur noces d'Or entourés de leurs proches parents et de leurs nombreux amis.

Accueillis par Monsieur TRITTER Maire d'Offemont et par les Conseillers Municipaux, Madame et Monsieur BAUER ne cachaient pas leur joie et leur émotion.

Monsieur le Maire ceint de son écharpe tricolore donne lecture de l'acte de mariage célébré à Belfort le 13 novembre 1926 à 11 heures il y a exactement cinquante ans.

Belle carrière en vérité que celle des heureux jubilaires, Monsieur le Maire la rappelle avec beaucoup d'objectivité et de sentiment : "Monsieur BAUER vous êtes né à Belfort le 30 Aout 1904, votre père et votre mère eurent au début de ce siècle, la charge redoutable de nourrir, d'élever, d'instruire, d'éduquer une belle famille de sept enfants. Malgré de très lourdes charges familiales vos parents ont tenu à ce que votre fréquentation scolaire soit exemplaire. Après avoir obtenu le C.E.P. à l'école de la rue de Chateaudun, vous entrez à l'école d'apprentissage à la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques, où vous obtenez le C.A.P. de monteur en turbines quelques années plus tard vous faites votre service militaire au 15^e Génie à Toul et c'est dans ce temps là que vous faites la connaissance de la toute jeune et toute charmante Mademoiselle WEISS avec qui vous franchissez les portes de l'hotel de ville de Belfort pour prononcer l'un après l'autre ce fameux "oui" devant Monsieur H. BAUDIN premier adjoint au Maire de l'époque.

Après votre mariage d'innombrables missions vous sont confiées à l'étranger vous intervenez sur les chantiers extérieurs ouverts par l'usine principalement en Pologne en Belgique et aussi dans des pays plus lointains Algérie, Tunisie, Egypte, Iran et j'en oublie sans doute. Dans la plupart de ces déplacements Madame BAUER vous accompagne après avoir quitté l'usine D.M.C. aux environs de 1933.



Elle vous aide ainsi à mieux supporter votre éloignement et facilite sans doute vos conditions matérielles de vie.

La guerre 39-45 interrompt pendant six ans ces déplacements et c'est à un retour de Pologne que vous êtes mobilisé et que vous participez aux opérations de la "drôle de guerre". Après votre démobilisation vous êtes réquisitionné pour aller travailler dans les usines d'armement du IIIe Reich à Berlin. Revenu en permission au bout de six mois, vous "oubliez" de repartir.

Après la guerre vous quittez Belfort et vous venez vous installer à Offemont dans une ancienne ferme que vous rénovez et agrandissez. Rue A. Briand face à la Mairie. Elu conseiller Municipal Monsieur BAUER participe à la vie communale de 1965 à 1971. Récompense à toute une vie de travail Monsieur BAUER est titulaire de toutes les médailles d'honneur du travail, bronze, argent, vermeil, or et grande médaille d'or.

Puis Monsieur TRITTER en terminant souhaite à Monsieur et Madame BAUER une bonne et longue retraite et formule des vœux de santé afin que les époux toujours jeunes profitent longtemps d'un repos qu'ils ont bien mérité.

Et c'est le moment des cadeaux. Monsieur le Maire offre une gerbe de fleurs à la souriante Madame BAUER et Monsieur HONORE 1er adjoint un cadeau à Monsieur BAUER. Tous les conseillers font la bise à Madame BAUER et félicitent vivement Monsieur BAUER pour leur cinquante ans de mariage.

Un excellent vin d'honneur servit par de charmantes dames cloturait cette sympathique fête de famille.

Offemont Réalités est heureux de présenter à Madame et Monsieur BAUER leurs meilleurs vœux de bonheur et toutes leurs félicitations.

COLIS DE NOEL AUX ANCIENS

A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, 120 colis de produits alimentaires ont été distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Si des oublis avaient pu se produire, nous serions reconnaissants aux intéressés de bien vouloir le signaler en Mairie.

BILAN

Un de ces derniers dimanches je me suis plongé dans la lecture et j'allais dire dans la contemplation du beau volume que forme maintenant les 12 numéros d'Offemont Réalités" d'abord un coup d'oeil ému aux 3 premiers numéros, du beau travail artisanal, la couverture et la publicité composées à la main et dessinées par un de nos amis, les premiers articles sortent du coeur et réalistes promettant beaucoup pour l'avenir. La composition et la mise en pages, fruit du travail de toute une équipe, l'agrafage dans les soirées consacrées à la sortie du bulletin à des dates précises. Oui, beaucoup de travail mais quel enthousiasme !!!! Et puis ayant conscience que ce trait d'union communal se devait de se hausser au nouveau niveau de notre cité nous avons voulu lui donner une autre présentation, une autre dimension et sans flatter je crois que l'Equipe d'O.R. sous la conduite de Roger MONNIER y est parvenu. Le dernier numéro de ces six années de mandat va paraître et le bilan est positif. Lecteurs d'OFFEMONT-REALITES relisez tous les numéros parus vous pourrez juger.

Sachez aussi que cette réalisation a été possible, grâce à la générosité des annonceurs, que nous remercions encore une fois bien vivement OFFEMONT-REALITES n'a eu d'autre objectif que d'être le reflet de la vitalité et des réalisations faites par tous pour le bien-être de la collectivité Offemontoise.

A. MAURICE

LE SPECIALISTE DES CREMES GLACEES
PRODUITS SURGELES & LAITIERS
JAHIER & CIE

Vous propose tout ce qu'il faut pour
garnir votre congélateur: crustacées-
poissons - viandes.....

1, rue Charles de Gaulle - OFFEMONT tél : 21.04.44 - (FERME LE SAMEDI APRES-MIDI)

ECOLE D'ACCORDEONS-MOUGENOT

VENTE..... LOCATION

SOLFEGE

76 Avenue J. JAURÉS 90000 BELFORT

Tél. 28-45-60

INFORMATIONS

LISTES ELECTORALES :

Electeurs inscrits en 1976 : 1436

en 1977 : 1558

Soit radiations (changement de domicile, décès...) : 163
inscriptions : 285

DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

Il est rappelé que le déneigement des trottoirs relève de la responsabilité des riverains. Après chaque chute de neige ceux-ci sont tenus de nettoyer la longueur de trottoir située au droit de leur propriété.

VEUVES CIVILES :

Une association nationale pour le groupement, la représentation et la défense des intérêts matériels et moraux des veuves civiles existe.

Pour tous renseignements s'adresser à Madame LOEBY
10, rue Jean Moulin à OFFEMONT.

RAMASSAGE DES DIVERS

Il est rappelé que le ramassage des objets encombrants à lieu chaque jeudi. Prévenir les services de la Mairie le Mardi précédent au plus tard.

ASSAINISSEMENT 7e ET 8e TRANCHES

Les travaux d'assainissement restant à effectuer ont été programmés comme suit :

7ème tranche : réalisation en 1977

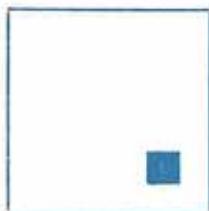
- rue des Maquisards
- Raccordement de la Rue des Maquisards à la rue des Cerisiers

8ème Tranche

- Rue du Fort
- Achèvement du CD 22(rue A. Briand)
- Hameau des Soiras

L'assainissement Sous la Miotte fera l'objet d'une étude particulière

**Gaston
CHALMEZ**



DROGUERIE DU MARTINET

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - CADEAUX - PARFUMERIE - JOUETS
CONFISERIE - BAZAR - PRODUIT DE JARDINAGE

16, Rue Aristide Briand
OFFEMONT
90000 BELFORT

CHAUDRONNERIE CUVES A MAZOUT

galvanisation à chaud

Ets René RUST

23, Rue Aristide Briand OFFEMONT Tél : 21-00-30

chauffez vous mieux AVEC MOINS DE COMBUSTIBLE

- ➡ **laine de verre** JOHNS MANVILLE
Isolation de votre Maison
- ➡ **fuel total** PAIEMENT SUR 12 MOIS
Entretien dépannage

Téléphone : 21.32.34

Ets LABBAYE A ESSERT

votre nouveau chausseur

SANDALINE

Madame Nelly FRANCHINI

208, Avenue Jean Jaurès (face Place Engel) BELFORT

budget

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1976

Le budget supplémentaire est équilibré en dépenses et en recettes à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 613 285 Frs

Cette somme comprend un excédent ordinaire reporté de : 582 471 F

On note au chapitre 83 un prélèvement pour dépenses extraordinaires de : 545 200 F qui est versé en section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 577 247 Frs

Les principales dépenses de cette section concernent : la construction du groupe scolaire de l'arsot, l'achat de mobilier scolaire, les réfections des rues...

où va votre argent ?

LES IMPOTS PERCUS SUR LA COMMUNE D'OFFEMONT

	Montant de l'Impôt	Part revenant à Commune
Taxe d'habitation	380 783	219 097
Taxe foncière sur les propriétés bâties	50 964	28 990
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	15 022	7 268
Taxe professionnelle	174 950	89 285
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	100 296	0
Taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	8 133	0
Taxe pour budget annexe des prestations sociales agricoles	1 533	0
Taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	15 649	0
Taxe pour frais de Chambre de métiers	7 644	0
Taxe régionale	11 288	0
	<hr/>	<hr/>
TOTAL.....	766 262	344 640

En d'autres termes, il rentre seulement dans le budget communal environ 45 % des taxes diverses perçues dans la commune.

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

STRATIFIE POLYREY FORMICA

Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 21.34.36

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT
Tél : 28.10.64

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

CUNCION & c^o



RAVALEMENT de FAÇADES

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT
Tél. 21.17.86

électricité générale

Roger WILLIG

CHAUFFAGE

ELECTRIQUE

Tél : 21.24.11 OFFEMONT

CHARPENTES BOIS TOUS GENRES
COUVERTURES TRADITIONNELLES
et MODERNES

MATRES ARTISANS

BALLAND

Père et Fils

tel: 21.01.72
7 Rue du Ballon 90000 OFFEMONT

Les réunions du Conseil Municipal...

Compte-rendu des principales décisions prises par le Conseil Municipal depuis la parution du dernier numéro d'OFFEMONT-REALITES.

SEANCE DU 16 JUILLET 1976 :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un certain nombre d'élèves de Vétrigne, habitant principalement rue des Maquisards fréquentent l'école d'Offemont-Centre. Le C.M. décide de demander à la commune de Vétrigne, à dater de la rentrée de septembre 1976, une redevance annuelle pour fournitures scolaires.

Le Maire expose au Conseil Municipal que par lettre en date du 11 Juin 1976, Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Territoire de Belfort autorise l'ouverture d'une classe enfantine à l'Ecole d'Offemont Centre. En conséquence, le C.M. décide de créer à partir de la rentrée scolaire du 13 Septembre 1976, un emploi à temps incomplet d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelle et des classes Infantines. Le C.M. décide la création à partir du 1er septembre 1976 D'un emploi à temps complet de concierge pour le groupe scolaire de l'Arsot.

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'appel d'offres lancé le 15 octobre 1975 pour la vente des grumes produites par l'élargissement de la Rue Charles de Gaulle et le Dégagement des Abords du Lotissement du Ballon en bordure de la Rue Aristide Briand s'est révélée infructueuse, aucune offre n'ayant été reçue des négociants en bois contactés. En conséquence le C.M. autorise le Maire à vendre ces grumes à l'amiable.

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 1976 :

Le Conseil Municipal décide de confier au service des Ponts et Chaussées Direction Départementale de l'Equipement du Territoire de Belfort, à titre de mission complète, l'étude, le projet, la direction et le règlement des travaux d'aménagement de l'accès au groupe scolaire de l'Arsot d'une part et des travaux d'assainissement pluvial et d'aménagement des trottoirs sur le CD 22, de la rue des Eygras à la rue des Cerisiers d'autre part et décide, en conséquence, le versement des honoraires correspondants.

Le Maire annonce que les classes du groupe scolaire de l'Arsot seront prêtes pour la rentrée du mardi 14 septembre, par contre, l'aménagement des cours ne sera terminé qu'en fin de semaine.

Monsieur le Maire annonce l'ouverture d'une classe de maternelle à l'école d'Offemont-Centre pour la rentrée du 14 septembre 1976

SEANCE DU 15 OCTOBRE 1976 :

Monsieur SARLOT, Ingénieur des T.P.E. Divisionnaire, Monsieur PEYRAT, Ingénieur des T.P.E. et Monsieur LIPINOIS Ingénieur des T.P.E. divisionnaire présentent le projet de contournement de Valdoie qui constitue le premier tronçon de la liaison directe Belfort - Ballon d'Alsace. Au sujet de cette opération le C.M. formule les remarques suivantes : Le conseil Municipal souhaite en premier lieu, un aménagement rapide du carrefour du Martinet. En effet, l'affluence des véhicules en provenance de Giromagny, Chaux, Sermamagny, Valdoie et transitant par les voies doublant les CD 465 et 13 risque de provoquer de sérieuses difficultés au carrefour du Martinet à Offemont.

De plus, l'évacuation de ces véhicules par le C.D. 13 en direction du carrefour des Fusillés par la rue Jean Moulin à Belfort et par le C.D. 22 en direction de la RN 83 et de l'autoroute A 36 sera difficile et dangereux particulièrement dans la traversée non aménagée de la commune. C'est pourquoi, il est souhaitable que soit aménagée la rocade Nord de Belfort qui reliera le carrefour du Martinet à la R.N. 83 et à l'autoroute A 36.

Dans le but de protéger l'ensemble HLM du Martinet Arsot contre une circulation trop intense et contre les bruits excessifs, le Conseil Municipal demande que le tronçon de cette nouvelle voie reliant Valdoie au Carrefour du Martinet emprunte le projet situé le plus à l'Est.

Le Conseil Municipal demande que les futures voies ne constituent pas une coupure entre les quartiers du Martinet Arsot et l'ancien village d'Offemont. Une liaison facile permettant l'accès des enfants du Martinet au Groupe scolaire du Martinet devra, en particulier être maintenue.

Le Maire expose au Conseil Municipal que par décision en date du 30 septembre 1976, le Ministre de la Défense a autorisé la cession au profit de la commune d'offemont et aux conditions financières déterminées par les services fiscaux de trois parcelles situées sur le territoire de la commune au Champ de Mars et d'une parcelle au Champ de tir du Martinet. Le Conseil Municipal décide l'acquisition de ces parcelles et habilite le Maire à signer les actes à intervenir.

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 1976 :

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'étroitesse du passage entre l'école du Centre et la propriété voisine coté Ouest, rend impossible l'accès d'un véhicule. De ce fait la réfection de la cour sud de l'école, l'entretien des façades sud, des préaux et des abords du bâtiment scolaire sont très difficiles. Actuellement, le propriétaire riverain serait disposé à céder une bande de terrain qui permettrait un accès facile à la partie sud de la propriété communale. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer les actes qui concrétisent cette cession.

SEANCE DU 10 DECEMBRE 1976 :

Le Maire expose au Conseil Municipal que par lettre en date du 24 Novembre 1976, Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort l'a informé que l'attribution du Fond D'Action locale pour 1976 a été porté à 45 529 francs. Compte tenu qu'au budget ont été inscrites les sommes de 37 003 Francs et de 4253,13 Francs il reste disponible la somme de 4 270,87 Francs.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'inscrire une somme de 1000 francs pour l'éclairage public et une somme de 3 270,87 francs pour l'acquisition de matériel pour les écoles.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'arrêté du 10 Aout 1976, paru au Journal Officiel du 1.9.1976 relatif aux vacations horaires des sapeurs pompiers communaux non professionnels, en cas d'intervention. Le Conseil Municipal adopte ces taux.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer un appel d'offres pour la fourniture du fuel nécessaire au chauffage des bâtiments communaux au cours de l'année 1977 et à passer un marché négocié avec l'établissement qui aura consenti le rabais le plus élevé.

RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1 ère QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS

BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES

INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

AGENCE DE BELFORT :

Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02

LES ELECTIONS MUNICIPALES

QUI PEUT PARTICIPER AUX VOTES DES 13 ET 20 MARS 1977 ?

Les électeurs régulièrement inscrits sur la liste électorale de la commune d'Offemont. Celle-ci a été déposée au Secrétariat début Janvier et chaque citoyen concerné a eu la possibilité de vérifier son inscription.

QUI PEUT ETRE ELU ?

Tout français âgé de 21 ans révolus, électeur dans la commune. Tout citoyen inscrit au rôle des contributions directes ou justifiant qu'il devait y être au 1er janvier de l'année d'élection. (Le nombre de Conseillers relevant de cette deuxième condition ne peut dépasser le quart des membres du conseil)

QUI EST INELIGIBLE ?

Un certain nombre de citoyens ne peuvent être élus dans la commune où ils exercent leur fonction. C'est le cas, en particulier, des fonctionnaires des Corps de police et des agents salariés de la commune.

INCOMPATIBILITES.

Dans les communes de plus de 500 habitants, les conjoints, les ascendants et descendants, les frères et soeurs, beaux frères, belles soeurs ne peuvent être simultanément membres d'un même conseil.

DECLARATION DE CANDIDATURE.

Aucune déclaration n'est obligatoire dans les communes de moins de 30 000 habitants.

MOYENS DE PROPAGANDE UTILISES.

Chaque liste peut faire apposer durant la période électorale et avant chaque tour de scrutin, sur des emplacements désignés par arrêtés du Maire, deux affiches électorales au maximum. Le format ne devra pas dépasser 594mm x 841 mm. Chaque liste peut, en outre, pour annoncer la tenue des réunions électorales, faire apposer deux affiches du format 297 mm x 420 mm. Chaque liste ne peut faire imprimer et en voter aux électeurs, avant chaque tour de scrutin, qu'une seule circulaire sur un feuillet 10mm x 297 mm

BULLETINS DE VOTE

Le format de ces bulletins est fixé à 148 x 210 pour les bulletins comportant trois noms ou plus. Pour toutes les communes de 2 500 habitants et plus, les bulletins doivent comporter autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir. Le panache est autorisé.

FACILITES DE PROPAGANDE

Dans les communes de 2 500 habitants et plus, et de moins de 9 000, l'Etat se borne à mettre à la disposition des listes qui les ont sollicités, les services de la commission de propagande chargée d'envoyer aux électeurs les circulaires et les bulletins de vote. Les frais d'impression et d'affichage des documents électoraux restent à la charge des candidats.

OUVERTURE ET CLOTURE DU SCRUTIN

Le scrutin doit être ouvert à 8 heures et clos le même jour, à 18 heures. Le préfet a la faculté d'avancer l'heure d'ouverture ou de retarder l'heure de clôture

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Conformément aux dispositions de l'article 16 du code de l'administration communale, le nombre des conseillers municipaux à élire à Offemont a été fixé à 23. Ce nombre a été calculé en fonction de la population telle qu'elle résulte du dernier recensement, soit 4 319 habitants.

VOTE PAR PROCURATION.

Les votes par correspondance ont été supprimés.

Seuls subsistent les votes par procuration. Le code électoral énumère plus de trente catégories de personnes qui peuvent exercer leur droit de vote par procuration. Il s'agit principalement des électeurs "que des obligations dûment constatées retiennent éloignés de la commune sur les liste électorale de laquelle ils sont inscrits", des invalides, des malades....

Pour les personnes résidant en France, les procurations sont établies par acte dressé devant l'un des magistrats compétents pour leur résidence ou devant tout officier de police judiciaire, autre que les maires, que ce magistrat aura désigné.

Les Officiers de police judiciaire compétents pour établir la procuration, ou leurs délégués, se déplaceront à la demande des personnes qui, en raison de maladie ou d'infirmités graves, ne peuvent manifestement comparaître devant eux. Les procurations données par les personnes se trouvant hors de France sont établies par acte dressé devant l'autorité consulaire. Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations.

EXONÉRATIONS FISCALES EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES

la législation fiscale actuellement en vigueur

prévoit un certain nombre de dispositions qui permettent d'alléger sensiblement les impositions directes locales mises à la charge des personnes âgées et d'un revenu modeste.

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Les contribuables titulaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité bénéficient, d'office, du dégrèvement total de la taxe foncière sur les propriétés bâties afférente à leur habitation principale à la condition d'habiter seuls ou avec leur conjoint, ou avec des personnes à charge, ou avec d'autres titulaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité.

Le dégrèvement total de taxe foncière sur les propriétés bâties est également accordé aux contribuables âgés de plus de soixante-quinze ans assujettis à l'impôt sur le revenu au titre de l'année précédente à la condition d'occuper totalement l'immeuble imposé ou d'habiter avec des personnes à charge ou bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité.

Taxe d'habitation

Sous les mêmes conditions que celles prévues en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties, les contribuables titulaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité et, sans distinction d'âge, les personnes atteintes d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence, bénéficient du dégrèvement total de la taxe d'habitation.

Récemment l'article 7 de la loi de finances pour 1975 a accordé aux redevables âgés de plus de soixante-quinze ans au 1^{er} janvier de l'année de l'imposition et non imposables sur le revenu, le dégrèvement d'office de la taxe d'habitation afférente à leur résidence principale lorsqu'ils occupent celle-ci seuls ou avec leur conjoint, ou avec des personnes à charge ou bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité.

Enfin, un dégrèvement partiel et fixe de taxe d'habitation est accordé aux contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans, non assujettis à l'impôt sur le revenu l'année précédente, s'ils vivent seuls ou avec leur conjoint, ou avec des personnes à charge, ou avec des personnes titulaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité et lorsque la base d'imposition de leur habitation n'excède pas la valeur locative moyenne de la commune majorée de 20 %. Ce dégrèvement fixe est égal au montant de l'imposition calculée sur une base égale au tiers de la valeur locative moyenne de la commune.



BAUMANN

ENTREPRENEUR

travaux publics

démolitions bâtiments

concassage

livraison de béton prêt

.A.R.L. /8, rue Aristide Briand - OFFEMONT - téléphone : 21.06.10 et 21.25.14

ECHOS...LOGIE

Un tour rapide dans le village m'a profondément déçu et désabusé. Commençons par le cimetière, que faudra-t-il pour faire comprendre aux visiteurs, que les déchets ne doivent pas s'accumuler au pied de la pancarte qui indique les bacs faits pour les recueillir ???

Je crois qu'il y a une part d'inconscience, un manque d'éducation, mais surtout une bonne part de "flemme", la peur de faire un pas de plus pour ne pas souiller l'entrée du cimetière !

Il faut peu de chose pour démarrer un tas d'ordures. Des cas sont malheureusement trop fréquents, 1 bouteille vide, un papier gras laissés un jour en bordure de forêt ou de champ, revenez la semaine suivante et vous constaterez que le tas commence à se constituer; un mois après c'est le dépôt qui prend tournure, au détriment de la nature et qui cause des nuisances aux promeneurs.

On peut se demander si ne prenant pas garde dès maintenant à ce genre d'envahissement, nos descendants ne seront pas submergés et ne saurons que faire pour vivre décemment et sainement.

On parle beaucoup d'écologie, de qualité de la vie, de protection de la nature et j'en oublie. Je crois qu'en commençant chacun par ne pas laisser trainer de petites choses simples, on éviterait sûrement les gros tas et ça ne demanderait pas beaucoup d'efforts personnels.

Autre sujet de déception et de salissures ;l'affichage sauvage. On voit fleurir à certaines occasions des affiches un peu partout tout est bon comme support, panneaux de signalisation, poteaux électriques et téléphoniques, portes de transformateurs, les aubettes qui avaient été rendues propres par une couche de peinture, sont maintenant dans un triste état et je ne parle pas des panneaux publicitaires payants qui eux aussi ont droit au maquillage.

Je ne suis pas spécialiste pour déterminer la rentabilité de telles opérations, mais il n'y a pas besoin d'être grand clerc, pour constater que les "colleurs" sont suivis de près par les "décolleurs" ce qui fait en peu de temps un bel amoncellement de détritrus qui ne plaide pas en faveur de l'amélioration de la qualité de la vie prônée par toutes les formations quelles qu'elles soient.

Je n'ai pas de cours à donner, mais ne croyez-vous pas, vous les "chevaliers du pinceau à la colle" qu'un tract bien rédigé et distribué dans les boîtes aux lettres aurait plus de portée qu'une affiche qu'on n'a pas le temps de lire avant qu'elle ne soit déchirée ; d'autre part ça pourrait éviter une ou deux jambes cassées dans les collages acrobatiques et quelques heurts avec les décolleurs qui attendent dans l'ombre.

Mais l'avantage le plus certain, serait de maintenir la commune dans un état net de toute salissure et Offemont pourrait montrer le sigle de "ville propre".

Je frémis déjà à la pensée des campagnes électorales qui auront lieu dans quelques mois et j'ose espérer que les candidats se montreront raisonnables en utilisant les panneaux réservés à cet effet pour le coup d'oeil et l'esthétique de notre cité.

Jean Guillard

- LES POMPIERS D'OFFEMONT IL Y A 20 ANS -



de droite à gauche : Sous lieutenant : Marcel SALOMON, Caporal Armand STOCKEL, Caporal MARCHAND - Sapeurs : TRAVERS , SPINNER, CABARDI, SALVADOR, MARCHAL Georges, BRUNETTI, MARCHAL Marcel - LAMAIRE

- LES CONSCRITS D'OFFEMONT IL Y A 25 ANS -



photo prise en Octobre 1950 : Autour du Maire de l'Epoque Monsieur E. WELCH, les conscrits de la classe 1951.

les sociétés communiquent

Fondée en 1907, par le Président Pierre DOLLFUS de Valdoie, la SOCIETE DE TIR "LA MIOTTE" fêtera cette année sa soixante dixième année d'existence. Elle est dirigée actuellement par une équipe dynamique et compétente. Président : Ardré RONOT, entouré des anciens ARIA Alphonse doyen, CHEVROLET et SCHILL, secrétaire Robert ARIA ; secrétaire technique LESOU ; trésorier HELBLING, chef des travaux : SCHEBABO, assesseurs : GROLLEAU, BURTSCHER, DELQUE, CHEVALIER et ZILBER.

En 1976 "LA MIOTTE" a participé a de nombreuses épreuves régionales et internationales. Quatre de ses tireurs se sont particulièrement distingués :

- Elisabeth LESOU, 20 ans, vice championne individuelle d'Europe, épreuve disputée en Yougoslavie.
- Yvette LORIDAT, médaille d'argent aux championnats de France, Carabine.
- Gérard GROLLEAU, médaille d'argent aux championnats de France, Pistolet.
- Yves BURTSCHER, Champion de Franche-Comté
- Olivier ECOSSE, cadet, champion régional.

De plus, la MIOTTE a participé à la finale coupe de France avec Elisabeth LESOU, Yvette LORIDAT, Hélène et Annie BURTSCHER.

Tous ces champions furent honorés au cours d'une réception organisée au stand d'Offemont en Septembre, à laquelle participaient Monsieur TRITTER, Maire, assisté de Monsieur MONNIER, conseiller, de Monsieur DUBOIS, directeur Jeunesse et Sports et Monsieur CROS, représent le président de District.

Une démonstration effectuée par le préolimpique Didier LESOU, au tir de vitesse et LALLEMANT, des armes anciennes montra aux spectateurs que le tir était un sport de loisirs. En octobre, un dernier match amical contre la grande équipe de Strasbourg, première équipe française, clôtura la saison. "LA MIOTTE" meilleure au pistolet s'inclina à la carabine. Cinq internationaux faisaient partie des équipes.

En décembre eut lieu l'assemblée Générale qui réunit une soixantaine de sociétaires. Le Président RONOT insista sur les trois critères de base : Effectifs - résultats - activités.

Les effectifs de la société sont constants avec 150 Licenciés environ. La rentrée de Didier LESOU venant de l'école inter-armes de Fontainebleau et la venue d'un conseiller technique averti devraient permettre à "LA MIOTTE" d'accéder en 1977 à un sommet encore jamais atteint, en attendant les championnats du Monde de 1978. Il est vrai que le passé de la société est très honorable pour Offemont, avec les titres de Champions de France remportés par :

- Georges LINDER nen 1928 à Versailles
- Albert BINDA en 1929 à Lyon
- Jeannine PASSARD (Juniors et Dames) en 1962 et 1964
- Henri PASSARD (vétérans) en 1962

- Alphonse ARIA (Vétérans) en 1965 à Strasbourg.
- Elisabeth LESOU (Junior) en 1975 à Nantes
Record de France battu, championne d'Europe par équipe.
- Gérard GROLLEAU, recordman de France(Adultes) pistolet 50m
médaillé d'or : 1972/73/74/75

L'évolution de la Société et les tendances des tireurs ont influencé le comité pour établir un projet de stand à grande capacité, qui a retenu toute l'attention et l'approbation des autorités locales et de la fédération. Ce stand qui devrait comprendre en particulier, un sanglier et un lièvre courants devrait satisfaire tous les amateurs de ce sport tel que le veut le secrétariat d'Etat à la "Jeunesse, aux sports et aux Loisirs".



L'équipe féminine de la Miotte avec de Gauche à droite : Yvette LOUDAT, Annie et BUTSCHER et Elisabeth LESOU



De gauche à droite : Elisabeth LESOU, Messieurs TRITTER, CRÔS, DUBOIS et GRÔLLEAU

CAISSE DECES D'OFFEMONT

En présence Monsieur TRITTER, maire de notre commune, l'Assemblée générale a eu lieu le 3 décembre 1976 au Centre Culturel.

Ayant pour objectif d'aider les familles, frappées par un deuil, le Comité se félicite du nombre d'adhérents en constante augmentation ; de 298 membres fin 1975, nous en comptons 485 au 1er décembre 1976.

Pour être encore plus nombreux, un appel est lancé à toutes les personnes désireuses d'être parmi nous, Venez renforcer nos rangs, en vous faisant inscrire auprès des membres du comité, des collecteurs ou du secrétaire de la Mairie.

Au cours de l'année 1976, 11 familles ont reçu une aide d'un montant total de 8 533 Frs. Quatre nouveaux collecteurs ayant acceptés de venir nous aider, nous demandons à nos adhérents de bien les accueillir et de leur faciliter le travail, dont ils acceptent la responsabilité.

Suite au départ de Monsieur CHOFFARD, que nous remercions de l'aide apportée, le comité élu est composé des personnes suivantes :

PRESIDENT :	Mr. ROBINET M. 8, voie Junon
vice PRESIDENT :	Mr. SALVADOR M. 6, rue de la Rosemontoise
SECRETAIRE :	Mme SALVADOR N. 6, rue de la Rosemontoise
SECRETAIRE Adjoint :	Mme LAHSEN A. 8, rue Jean Lebrot
TRESORIER :	Mme CAMETTI C. 58, rue des Commandos d'Afrique
TRESORIER adjoint :	Mr. SEIGNEZ R. 20, rue de la Rosemontoise
COMMAISSAIRES AUX	∩ Mr; CAVESTRI G. Ecole de l'Arsot
COMPTES :	∩ Mr. EL HADADI M. 48, rue des Commandos d'Afrique

Notre réunion s'est terminée par le tirage de la tombola.

UN GRAND MERCI AUX GENEREUX DONATEURS !!!!!

GARAGE CARROSSERIE

**S
A
B**

GILBERT PEROZ
6. RUE DE VALENCIENNES
90000 BELFORT
TÉL. 28.09.10

Achats et Ventes tous Véhicules

**ELECTRICITE
GENERALE**

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

LE MOT DU CHEF DE CORPS DES SAPEURS POMPIERS D'OFFEMONT :

L'activité des sapeurs-pompiers d'Offemont s'est soldée pour l'année 1976 par une douzaine d'interventions, dont six destructions de nids de guêpes et de frelons, quatre inondations de caves et deux asséchages de puits pollués.

Une activité très intense sur le plan sportif et entraînement aux manoeuvres et une instruction très suivie pratiquée en commun avec le centre de secours de Valdoie ont porté leurs fruits : trois caporaux ont été brevetés le 1er juillet 1976. Toutes nos félicitations aux nouveaux brevetés.

L'année 1976 a vu le départ en retraite de notre valeureux sergent Mario BRUNETTI, après quarante années passées au sein de la Compagnie ; il est titulaire des médailles d'argent et de vermeille et bientôt de celle d'Or.

Tous nos remerciements au Sergent BRUNETTI pour ses bons et loyaux services et nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une bonne et longue retraite.

Trois nouveaux engagés ont permis de reconstituer l'effectif de la compagnie qui comprend actuellement : le chef de corps, un caporal chef, trois caporaux et sept sapeurs. Sur ces douzes hommes, six sont diplômés secouristes dont deux spécialiste en réanimation.

Grâce à la Municipalité Offemontoise un programme d'investissement de 20 000 francs a pu être réalisé en 1976. Ce programme a permis l'acquisition d'un véhicule matérialisé, équipé de matériel de lutte contre l'incendie, d'un appareil respiratoire isolant indispensable pour les interventions incendie à l'intérieur des immeubles où la combustion des équipements et revêtements modernes provoque des fumées de plus en plus nocives, d'une moto-pompe vide-caves, d'un seau-pompe pour feux de plafonds et de l'équipement. Nous remercions la Municipalité Offemontoise pour son aide et pour la confiance qu'elle porte à notre centre de première intervention.

Je tiens à remercier mes caporaux et sapeurs pour leur assiduité aux séances de sport et d'instruction, séances nécessaires pour obtenir la cohésion et l'efficacité dont notre compagnie a besoin pour être toujours prête, et cela dans la mesure de ses possibilités, à secourir ou à faire face aux différents périls ou sinistres qu'elle est appelée à combattre.

Le Chef de Corps - SALOMON

INSTALLATION

chauffage

sanitaire

conditionnement d'air

tuyauteries industrielles



FRANCHINI PIERRE

58, rue Aristide Briand - OFFEMONT
tél : 21.23.13

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

**MANCINI
GIRON**

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25

Mougerot



Pour vos BANQUETS
MARIAGES
LUNCHS
BUFFETS CAMPAGNARDS
PLATS PREPARES
(Chauds ou froids)

Sur commande un traiteur à
votre service.
Livraison à domicile

76, av J. Jaurès BELFORT
Tél : 28.45.60

michel galher

bureau d'études

chauffage
sanitaire
climatisation
électricité
courants faibles

4 rue des Frères BOYER Tél: 28-35-37. BELFORT

SKI : Les élèves des cours moyens des trois groupes scolaires participeront aux demi-journées de neige au Ballon d'Alsace.

Chaussures et skis seront prêtés à ceux qui n'en possèdent pas.

ASSURANCES :

Il est recommandé aux parents qui n'auraient pas encore jugé utile de le faire, de souscrire une assurance MAE à 7 Francs qui les garantit contre tous les accidents survenus au cours de la vie scolaire (Ski compris). Se renseigner auprès des directeurs d'Ecoles.

PISCINE :

Une heure de piscine par semaine a été réservée pour chaque groupe scolaire. Sont concernés par cette activité les élèves des Cours Élémentaires 2ème Année.

Transport et rémunération des moniteurs sont pris en charge par la commune.

LA POPULATION DES 20 PREMIERES COMMUNES DU TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT	57 317	CRAVANCHE	1885
DELLE JONCHEREY LEBETAIN	7 981	ESSERT	1561
BEAUCOURT	5 521	EVETTE SALBERT	1389
VALDOIE	4 485	ROUGEMONT LE CHATEAU	1369
OFFEMONT	4 322	MEZIRE	1252
DANJOUTIN	3 703	LEPUIX	1083
GIROMAGNY	3 548	MORVILLARS	1078
AVILLIERS	3 518	ETUEFFONT	1075
GRANDVILLARS	3 231	MONTREUX-CHATEAU	942
CHATENOIS LES FORGES	2 706	CHEVREMENT FONTENELLE	919

